Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 19 (1931)

Heft: 3

Artikel: Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817280

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

QUATRIÈME SÉRIE,

par PAUL AEBISCHER.

3. Jaigne.

La Jaigne — la dzegne, en patois de Siviriez —, ou le «ruisseau de Jaigne », comme l'appelle la carte nº 356 de l'Atlas Siegfried, a deux sources: une aux Bovards, sur territoire d'Esmonts, et l'autre dans un petit marais, au Franey, sur territoire de la commune de Siviriez. Les deux filets d'eau se rejoignent au lieu dit En Jaigne, pour former un ruisseau qui coule vers le nord-nord-est, traverse le village de Siviriez où se trouve un étang qu'il alimente, puis, au nord de la localité, il oblique brusquement vers le sud-est et se jette dans la Glâne, à 719 m. d'altitude.

On peut penser immédiatement que ce nom est le même que celui de la *Jogne*, qui se déverse dans la Sarine près de Broc: et les formes anciennes de *Jaigne* ne font que nous confirmer dans cette opinion. En voici quelques-unes: 1783 En *Joigne* (A.E.F., Plan nº 110, feuilles 5 et 6); Es Marais de *Joigne* (A.E.F., Id., feuille 6); En la fin de *Joigne* (A.E.F., Id., feuille 11).

1711 En Joigne (A.E.F., Plan no 104, feuilles 15, 16 et 19); Es Marests de Joigne (A.E.F., Id., feuilles 16 et 17).

1403 En la *Jogny* (A.E.F., Terrier de Romont, nº 104, fº IX^{xx} IIII^{vo}); juxta aquam de la *Jogny* (A.E.F., Id., fº IX^{xx} VII); ou Pateriaul... juxta... rivum de la *Jognye* ab occidente (A.E.F., Quernet nº 57, fº 40^{vo}); en la *Jognye*... juxta aquam de la *Jogny* (A.E.F., Id. fº 45).

L'étymologie du nom de la *Jogne*, et de sa forme allemande Jaun 1, a déjà été donnée par M. Hubschmied, qui ramène à un * Jaunia la forme française, et à un * Jauna la forme allemande ². Il en rapproche — ce que d'ailleurs avait déjà fait Jaccard 3, - les Jona des cantons de St-Gall et de Zurich, qui ne sont plus aujourd'hui que des noms de villages, mais qui tous ont été portés autrefois par des cours d'eau, l'un affluent de la Reuss, l'autre du lac de Zurich, Johanna fluvius en 834 4; et l'on peut encore en rapprocher le Jonen des cantons de Zurich et d'Argovie, qui se jette dans la Reuss 5. Ces * Jauna, *Jaunia seraient selon M. Hubschmied, des dérivés, au moyen des suffixes -ona, -onia si fréquents dans les noms de rivière, d'un radical celtique j a g -, qui a servi au celtique insulaire à former les mots pour «glace» et «froid», comme l'irl. aig (< j a g i -), le kymr. ia, l'anc. corn. iey « glace », le bret. ien- «froid » 6, de sorte que le gaulois * j a g o n a signifierait « la froide ».

¹ Suivant Stucki, *Die Mundart von Jaun*, Beiträge zur schweizerdeutschen Grammatik, vol. X, Frauenfeld 1917, p. 237, la prononciation locale est *Yoou*.

² J.-U. Hubschmied, art. cit., p. 179, note 4.

³ JACCARD, op. cit., p. 215.

⁴ H. Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei Sankt Gallen*, t. I, Zurich 1863, p. 325.

⁵ Cf. J.-L. Brandstetter, *Der Name «Jonen»*, Der Geschichtsfreund, vol. LXVII, Stans 1912, p. 30.

⁶ Cf. Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, t. I, Göttingen 1909, p. 65.

M. Hubschmied note avec raison que cette étymologie est valable pour la Jogne, plus communément appelée Jougnena, affluent de l'Orbe dans le Jura vaudois. C'est avec raison aussi que Jaccard rapproche du nom de la Jogne fribourgeoise celui du Jungenbach, qui coule à St-Nicolas (Valais), et qui est appelé Iony en 1330 1 et Jongynon pour Jongnyon sans doute — en 1327 ². J'expliquerais de la même façon encore le nom du Jugnon, ou Junion, ruisseau du département de l'Ain, qui naît à Jasseran et se jette dans la Reyssouze à Attignat: il est appelé fontana Janina — pour Juniona, selon Philipon — à une date indéterminable entre 996 et 10183; et c'est ainsi enfin, comme l'a vu M. J.-L. Brandstetter, qu'il faut expliquer les nom de la Jouanne, affluent de la Mayenne, et de la Joigne, ruisseau du département de la Manche. On peut y ajouter presque certainement Jeune, localité de la Mayenne, villa Jona en 643: Beszard remarque à ce propos que « cette localité reproduit le nom de la rivière la Jouanne qui y prend sa source... La Jouanne s'appelle elle-même Jona en 642, elle porte encore ce nom en 1218» 4. Et il ajoute que « le village de Gesne, ou Jenne [sur la Jouanne] a dû prendre le nom de la même rivière; il n'est pas impossible encore que Ste-Gemmes-le-Robert [sur la même rivière encore], en 1125 Sancta Gemma, reproduise, par un quiproquo assez fréquent au moven âge, le nom de la Jouanne, devenu celui d'une sainte éponyme».

¹ J. Gremaud, Documents relatifs à l'histoire du Vallais, Mémoires et Documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXXI, p. 574: « aquam que dicitur Ionybach ».

² J. Gremaud, vol. cit., p. 514.

³ Philipon, Dictionnaire topographique du département de l'Ain, p. 215.

⁴ L. Beszard, *Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris 1910, et thèse de Nancy 1910-1911, p. 37.

4. Glaney.

Dans la même région de Siviriez où coule la Jaigne passe un autre ruisseau dont le nom mérite également de nous retenir: c'est le Glaney, ou Glanet, dont le nom du reste n'est pas très employé. A Billens, on ne désigne sous ce nom que la partie du cours d'eau située entre la route de Bossens et la Glâne, alors que, à son passage dans le village, il est appelé « riaux du Devin ». Le Glaney a une double source: une première au nord de Villaranon, au lieu dit Pré-du-Communau; et une seconde au nord-est de Siviriez, au lieu dit La Confrérie, non loin de la frontière vaudoise. Ce dernier ruisseau, dénommé par l'Atlas Siegfried «Riaux du Petit-Glaney», se jette dans le «Riaux du Devin » au nord-nord-est d'Hennens et, ainsi grossi, il passe au sud de Billens et se jette dans la Glâne à la Fille-Dieu, près de Romont, après avoir irrigué un lieu dit Présdu-Glaney, à côté de la gare de Romont.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler ¹ une forme singulière, *Glanerii*, datant de 1403, et se rapportant à notre cours d'eau: et j'ajoutais qu'« il s'agissait par conséquent d'un dérivé en - a r i u s de Glâne, dérivé du reste assez bizarre ».

Voici, en effet, une série de formes anciennes:

1783 Au Glaney (A.E.F., Plan nº 110, feuille 16).

1711 Au Glanney (A.E.F., Plan no 104, feuille 9.)

1403 juxta Glanerium (A.E.F., Terrier de Romont, nº 104, fº IX^{xx} IIII^{vo}); extra portam subtus parvo donjono a parte Glanerii (A.E.F., Id., fº XIIII^{xx} XII^{vo}; in villa nova [Rotundimontis] a parte Glanerii (A.E.F., Id., fº III^c XIII);

1403 rivum douz Glaneyr (A.E.F., Quernet, nº 57, f. 41).

Ces formes démontrent tout d'abord que la graphie actuelle Glanel est fautive, puisqu'on ne peut songer à faire de cet hydronyme un diminutif en - el < - i t t u de Glâne

¹ Les noms de quelques cours d'eau..., 3^{me} série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 123.

<G l a n a . La prononciation patoise de Glaney, yan.nâ, le démontre elle aussi, puisqu'à Billens le suffixe diminutif - i t t u est prononcé -è: tsèrè < c a r r u + i t t u , par exemple. En un mot, nous sommes en présence d'un cas différent de celui du Glanet, ou Petite-Glane, ruisseau du département de la Haute-Vienne, qui se jette dans la Glane¹.</p>

Les graphies anciennes — d'une ancienneté toute relative, d'ailleurs, puisque les premières sont du commencement du XVme siècle — mentionnées plus haut laisseraient donc croire, comme je l'ai dit, que nous avons en Glaney un dérivé de Glana au moven du suffixe - a r i u. Mais un dérivé de ce genre n'aurait aucun sens: le suffixe-- a r i u m en effet, qui désigne en général l'endroit où est contenu le primitif (granari um dérivé de grana, panarium dérivé de panis, apiarium dérivé de a p i s) ne saurait se comprendre lorsqu'il s'agit d'un cours d'eau. On peut se demander, dès lors, s'il ne s'agirait pas d'une graphie erronnée, due peut-être au fait que le suffixe - a r i u aurait eu, en 1403, au plus tard, une prononciation analogue à celle d'un autre suffixe à déterminer, et que, dans nos graphies, celui-là aurait pris la place de celui-ci. Notons tout d'abord que dans les formes Glanerium, Glaneyr de 1403, le - r final est purement graphique: à ce moment déjà, en effet, cet - r final n'était plus prononcé dans les patois fribourgeois. Dans son étude sur le vocalisme du fribourgeois au XVme siècle 2, M. J. Girardin, après avoir noté que le suffixe - a r i u, - a r i a, donne -ê, -êre en fribourgeois moderne, ajoute qu' « il en allait à peu près de même au XV^{me} siècle; de là les différentes graphies ». Et dans ces graphies, les mots écrits -ey, -e et même -el — preuve que le l final lui aussi avait cessé d'être prononcé — sont beaucoup plus nombreux que les mots en -eir, que l'on peut considérer comme des graphies archaïsantes. Il est vrai que les textes étudiés par M. Girardin

¹ Joanne, Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, t. III, Paris 1894, p. 1711.

² Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XXIV (1900), § 22.

datent du dernier quart du XVme siècle, alors que notre forme Glaneyr est de soixante-dix ans plus vieille. Mais, M. Jeanjaquet, étudiant un texte fribourgeois de 1414 très fortement empreint de traces dialectales, a déjà remarqué que l'« amuïssement de l'r finale est attesté par les infinitifs delivraz..., aminestra..., bachiez, bachie..., sevelliz... Même dans les formes françaises — ajoute-t-il l'r mangue fréquemment à l'infinitif: reparei..., prestei..., amministrei... etc. 1 » Et il signale en particulier que - a r i u devient ei, ey, e dans maruglei matriculariu. maruglie, marugley, ovrei o perariu, et -ier dans dinier denariu2 seulement, soit dans une forme empruntée au français. — Ce n'était pas là, au surplus, un phénomène propre à Fribourg: des graphies comme Charboney à Chavannes près Surpierre en 1409 3, Codure à Sorens, en 1416 4, Minestrey à Morat en 1428 5 montrent que, dès le commencement du XVme siècle — et sans doute quelque temps auparavant déjà — le r final du résultat de la terminaison - a r i u n'était plus prononcé dans toutes les régions qui forment aujourd'hui le canton de Fribourg. Rien n'empêche, dès lors, de considérer la graphie Glaney comme une reconstruction arbitraire: le suffixe, dont - a r i u a pris la place, pouvait fort bien n'avoir pas de -r final ou devenu final.

Quel pouvait être ce suffixe? J'ai dit déjà qu'il fallait renoncer au diminutif -el> - i t t u. Je viens de montrer que le suffixe - a r i u ne se comprenait guère dans un nom de rivière, et que les graphies Glaneyr, Glanerium de 1403 ne prouvent rien. Selon toute probabilité, il faut chercher ailleurs. Or, il se trouve que, de même que nous avons

¹ J. Jeanjaquet, Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV^{me} siècle, Aus romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift Morf, Halle a. S. 1905, p. 289.

² Jeeanjaquet, art. cit., p. 284.

³ A.E.F., Terrier de Surpierre, nº 57, fº XXXV.

⁴ A.E.F., Terrier de Vuippens, nº 51, fº 13vo.

⁵ Zimmerli, Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz, t. II, Bâle et Genève 1895, p. 35.

yan.nâ comme prononciation de Glaney en patois de Billens, on y dit Vevâ pour Vevey qui, on le sait, remonte à un Vibiscum. Rien n'empêche, dès lors, de voir dans Glaney ce même suffixe - i s c u m, soit le suffixe gaulois - is cos, que l'on retrouve dans d'autres noms de cours d'eau: en parlant du Javrex 1. j'ai déjà eu l'occasion de dire que M. Ant. Thomas 2 avait très heureusement et très sagacement reconnu que le nom de l'Indrois, rivière du département d'Indre-et-Loire appelé Andreis, Androsius, Andriscus, Angeriscus, Angeliscus dans les documents les plus anciens, était un dérivé en -iscos du nom Anger qui a donné *Indre* : et l'*Indrois* se jette précisément dans l'*Indre* à Azey-sur-Indre (Indre-et-Loire). Et j'ai ajouté qu'il y avait un cas analogue beaucoup plus rapproché de nous: celui du Coney, rivière du département des Vosges, dans lequel se jette la Cone 3.

Phonétiquement et sémantiquement, le Glaney, affluent de la Glâne, peut donc remonter à un G l a n i s c o s. Mais voici un fait qui va nous plonger dans l'embarras: ce Glaney, dont j'ai cité différentes mentions des XVIII^{me} et XV^{me} siècles, est signalé dans des documents beaucoup plus anciens, et cela — voici le point délicat — sous une forme qui n'a aucun rapport, quant à la finale au moins,

¹ Les noms de quelques cours d'eau... 3^{me} série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 122.

² Ant. Thomas, Nouveaux essais de philologie française, Paris 1905, p. 54.

³ Les noms de quelques cours d'eau..., 3^{me} série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 122. J'avais cru trouver un autre exemple encore de ce diminutif -i s c o s dans le nom de l'Aubois, rivière du département du Cher, qui serait un dérivé d'A l b a, Aube: je faisais toutefois remarquer que, dans la région où coule l'Aubois, il n'y avait pas d'Aube. La récente étude de M. A. Vincent, Les diminutifs de noms propres de cours d'eau particulièrement dans le domaine français, Revue belge de philologie et d'histoire, t. IV (1925), qui traite du nom de l'Aubois à la page 58, montre que je me suis trompé: cette rivière est appelée Albeta dans Jonas, Vita Columbani II, 10 (Monumenta Germaniae historica, Script. rer. merov. IV, 129). Il s'agit donc d'un autre suffixe.

avec l'étymon Glaniscos auquel nous avons abouti tout à l'heure. Dans un traité de paix conclu entre Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, et Amédée et Pierre de Savoie, le 29 mai 1244, l'évêque déclara céder à Amédée tout ce que l'église de Lausanne possédait à Romont, à Bossens, et dans le territoire compris entre la Glâne et le Glaney: « Damus et concedimus dicto Amedeo comiti nomine lausanensis ecclesie quod apud Romont forum fiat die martis qualibet septimana; item dedimus.. quicquid dicta lausanensis ecclesia habebat vel habere debeat inter Glanna et Glannon; ...item dedimus... apud Bostens [sic] et jam in territorio de Bostens [sic]... 1.» En éditant cet acte, G.-B. Adriani avait faussement identifié ces deux cours d'eau avec « le due Glane, di cui l'una si getta nella Sarina presso a Friburgo, l'altra minore nella Broye presso Salavaux 2 ». Il ne pouvait s'agir, de la part de l'évêque, d'une cession de droits dans la région si étendue comprise entre les deux Glânes, soit la Glâne proprement dite et la Petite-Glâne broyarde: la mention expresse de Romont et de Bossens, dans notre texte de 1244, prouve clairement qu'il s'agit bien, et de la Glâne, et de son petit affluent le Glaney.

On ne peut expliquer cette forme Glannon, cela va sans dire, par un Glanis cus. Nous sommes en présence d'un diminutif en -on, qui se retrouve dans les noms du Mouzon, Moson en 1254, affluent de la Meuse à Neufchâteau (Vosges) 3, du Sarthon, affluent de la Sarthe (département de l'Orne), du Tarnon, qui se jette dans le Tarn à

¹ Historiae patriae monumenta, Chartarum t. II, Turin, 1583, col. 1443-1444. Сf. М. DE DIESBACH, Regeste fribourgeois, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. X, Fribourg 1913, p. 72.

² Id., ibid., en note.

³ Sur ces noms, cf. A. Vincent, art. cit., pp. 53-54. Ce suffixe -on est appliqué la plupart du temps d'ailleurs non point à des noms de cours d'eau qui portent un nom simple, comme dans les cas que je viens de citer, mais à des termes hydronymiques dont la forme simple désigne une rivière de la même région: M. A. Vincent en donne de nombreux exemples dans son étude, aux pages 51-55.

Florac (Lozère), du Trouillon, affluent de la Trouille à Mons (Belgique). Il faut donc supposer, ou que notre Glaney avait au XIIIme siècle deux dénominations concurrentes, l'une remontant à un étymon * Glanone, l'autre à * Glanisco; que cette dernière, bien que ne figurant pas dans le texte de 1244, restait néanmoins connue, si bien qu'elle a même fini par évincer complètement l'autre forme; ou bien il faut admettre que notre Glannon est une pure invention de scribe qui, sachant que le ruisseau qu'il avait à mentionner était un affluent de la Glâne, substitua au suffixe assez rare que ce ruisseau portait, le suffixe diminutif -on bien plus connu et beaucoup plus fréquent. Quoiqu'elle soit attestée plus anciennement, la forme G l a n n o n e a parfaitement pu naître à une époque postérieure à Glaniscus: le suffixe diminutif - on e était fréquent dans le vocabulaire de la langue courante, en effet, et l'on pouvait aisément l'ajouter au simple Glana, pour désigner un affluent de cette Glana: il est impossible, par contre, d'admettre que l'on connaissait, postérieurement à 1244, le suffixe - i s c o s comme diminutif, et que, dès lors, on ait pu le substituer au suffixe - on e. La finale - i s c o s de Glaney doit être certainement beaucoup plus ancienne, puisqu'elle ne s'explique que par le gaulois: on ne peut, dans le cas particulier, faire appel au suffixe - i s k d'origine germanique, ni à la terminaison -iscus provenant du grec - ίσχος, terminaison qui, bien que devenue usuelle vers la fin de l'Empire romain, n'a été productive qu'en Espagne et en Italie, où elle garde d'ailleurs une pure valeur adjectivale 1.

5. Biordaz.

Biordaz est le nom porté, au moins autrefois, par deux cours d'eau fribourgeois: l'un veveysan, qui a conservé cette dénomination, et l'autre gruyérien, qui l'a perdue.

¹ Cf. E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, 2^{me} éd. Paris 1923, pp. 195-196, et pp. 401 et 473.

La Biordaz veveysanne, affluent de gauche de la Brove 1, prend sa source, d'après le Dictionnaire géographique de la Suisse, « dans le canton de Vaud, à 12 km. à l'est de Lausanne, au sud d'Attalens, à 720 m. d'altitude. dans un vallon du Jorat situé entre le Mont Pèlerin et le Mont Vuarat ». A la vérité, cette source est difficile à préciser, parce que multiple: une branche orientale vient du lieu dit Porey, sur territoire de Corsier, à 765 m. d'altitude pour une part, et pour l'autre du lieu dit Champ de Perey, à l'extrême sud du territoire d'Attalens: ces deux rameaux, une fois réunis, forment un ruisselet qui se perd dans le marais de Levtel, et coule ensuite vers le nordnord-est. Arrivé à un peu moins d'un kilomètre à l'ouest d'Attalens, il recoit la contribution d'un ruisselet, sans nom sur la carte Siegfried, qui descend du Mont Pèlerin, et qui est formé lui-même de deux branches, l'une prenant sa source près du sommet du Mont Pèlerin, et l'autre au lieu dit Haulion, sur territoire de Jongny. Ainsi grossie, la Biordaz passe à l'ouest de Granges, change légèrement sa direction vers le nord-ouest, fait divers méandres jusqu'à sa jonction avec le Corbéron; de là, elle prend décidément la direction du nord, pour se jeter enfin dans la Brove à l'ouest de Palézieux.

Son voisinage de l'abbaye d'Hautcrêt a fait qu'elle est fréquemment citée dans les actes relatifs à ce monastère. C'est là qu'on trouve les formes plus anciennes du nom de cours d'eau:

1134 (copie) inter duas aquas *Biorde* et Corbiron (J.-J. Hisely, *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt*, Mémoires et Documents, p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XII, Lausanne 1854, 2^{me} part., p. 2).

1154 quicquid dederunt Amadeus de Blenaio et Galcherius filius eius inter duas aquas, *Biurde* scilicet et Corbirun (Hisely, op. cit., p. 9).

¹ Cf. Dictionnaire gégraphique de la Suisse, t. I, p. 257.

- 1155 que terra est a ponte Pallasioli usque ad monetam inter stratam ad *Biordam*, sicut *Biorda* fluit in Brodiam; totam terram illam quam habebat inter *Biordam* et terram Boni Filii de Chebres (Hisely, op. cit., p. 11).
- 1164 que terra interiacet duabus aquis *Biurde* et Corbirun (Hisely, op. cit., p. 23).
- 1179 inter duas aquas Burde scilicet et Corbiron (Hisely, op. cil., p. 39).
- 1180 inter duas aquas *Biorde* et Corbiron (Hisely, op. cit., p. 43).
- 1279 super aquis et aquarum cursibus, scilicet de Brouia et de *Byorda*; super quodam campo sito inter dictas Brouiam et *Byordam...* (Hisely, op. cil., p. 109).
- 1295 dicti religiosi aquam de Broye et de *Byurde* non debebant ducere per bezeriam ad molendinum suum...; ab aqua que dicitur Byurde usque ad Jorat (Hisely, op. cit., p. 127).
- 1295 prout dictum territorium clauditur a Broya et *Byurda* a parte inferiori...; in campo qui est inter Broyam et *Byurdam* (Hisely, op. cit., p. 128).
- 1295 ipsi... possint facere molendina, battoria, folas... et aquam Broye et *Byurde* ad molendina, battoria, folas et alia instrumenta ducere (Hisely, *op. cit.*, p. 129).

Quant à la Biordaz gruyérienne, elle ne m'est connue que par ces deux mentions datant de 1378:

En biordat (A.E.F., Terrier de Romont, nº 106, 2^{me} partie, fº V), et

En biorda (A.E.F., Id., fo XIII).

C'est un nom de lieu dit qui s'est conservé jusqu'à nos jours, sous la forme En Biordaz, sur le territoire de la commune de Riaz. Il est probable que ce nom est dû à un ruisseau qui traverse les terres ainsi dénommées; mais on a le choix entre deux ruisselets, sans qu'on puisse déterminer lequel des deux a porté anciennement ce nom de Biordaz: il peut s'agir, ou du ruisseau qui naît à 900 m. d'altitude, au Chaffard, coule vers le sud-est, traverse le

hameau d'En Joulin, passe au lieu dit *En Biordaz*, puis au village de Riaz, et se jette dans la Sionge: on appelle aujourd'hui ce ruisseau «ruisseau de Plaisance¹»; ou bien, mais moins probablement, il peut s'agir de celui qui prend sa source en Neyruz — c'est là sans doute l'ancien nom de ce ruisseau-ci — sur les contreforts du Gibloux, dans la région appelée *Sur les Monts*, coule vers l'est, passant sous Plaisance et sous les ruines du Chaffa, longe le lieu-dit *En Biordaz* et se jette dans la Sionge à l'extrémité sud-ouest du village de Riaz: il porte aujourd'hui le nom de « ruisseau du Chaffard ».

On pourrait songer tout d'abord, si l'on voulait expliquer ce nom des deux cours d'eau par un mot du lexique courant, à rapprocher Biordaz du provençal moderne bidoursa, bidoussa « forcer (en tournant) », que l'on trouve à côté de bigoursa, bigoussa, verbes qui ont le même sens, et des adjectifs bigord, bigouard (Dauphiné), «biscornu, tordu, gauche, oblique, de travers 2 ». Cet adjectif en particulier, que Mistral signale jusqu'en Dauphiné et dans les Alpes, aurait pu peut-être être usité chez nous aussi, et aurait pu n'y survivre que dans nos deux hydronymes. Mistral, et après lui M. Meyer-Lübke 3, font venir bigor de bicornis, mais Schuchard a démontré 4 que cette étymologie doit être remplacée par * bitortus, et que le mot doit être rapproché de l'italien bistorto, du français bistord, bitord, du vieux français bestordre. Quant au sens, ce rapprochement s'expliquerait: pour la Biordaz veveysanne en tout cas, j'ai noté les nombreux méandres qu'elle fait avant de se jeter dans la Broye près de Palézieux. Elle passait, là,

¹ Je dois ce renseignement, ainsi que l'indication concernant le nom de l'autre ruisseau, à l'obligeance de M. G. Vauthey, instituteur à Riaz.

² Mistral, Dictionnaire provençal-français, t. I, p. 287.

³ W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, n° 1084.

⁴ H. Schuchard, Südfranz. bigord verdreht, Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XL (1920), p. 492.

dans le voisinage d'une voie romaine importante, elle parcourait une région qui, à l'époque romaine et plus tardivement était très certainement peuplée: et ç'auraient été les habitants de Palatiolum ou des environs qui auraient pu lui donner, comme très caractéristique, cette dénomination.

Mais il est peu probable que ce soit là la bonne solution. Plutôt qu'à bitortus qui pourrait l'expliquer phonétiquement, le mot qui aurait été employé chez nous aurait répondu, comme en français et en vieux français, à * b i s t o r t u s , d'où il n'est pas possible de tirer, au féminin, Biordaz. D'autre part, il est plus prudent, étant donné que l'immense majorité des noms de nos cours d'eau est d'origine préromaine, de rechercher à Biordaz un étymon qui cadre avec ceux des autres rivières de nos régions.

Une étymologie de ce genre est d'ailleurs peut-être possible. J'ai remarqué déjà, à propos du nom de la Mionnaz¹, qu'une des différences existant entre la phonétique de nos patois et celle du français est que les mots latins qui ont un t ou un d, qui est régulièrement tombé entre un e et un o (e et o qui peuvent avoir des origines diverses) ont donné chez nous -yo-, tandis qu'en français cette semivoyelle y n'existe pas. J'ai donné l'exemple de m e d u l l a, qui devient myola en patois fribourgeois et moelle en français, ainsi que celui de rotundu, devenu *retundu par dissimilation², qui a donné ryon dans nos patois et rond en français. Le commencement de Biordaz pourrait-il s'expliquer de cette façon? Pourrait-il en d'autres termes s'expliquer par un étymon qui aurait un t ou un d entre deux voyelles, dont la première aurait été un e remontant soit à e bref latin, soit à e long ou à i bref, et dont la seconde

¹ Les noms de quelques cours d'eau..., 3^{me} série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 58.

² W. Meyer-Lübke, Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, 3^{me} éd., Heidelberg 1920, p. 159. Sur des cas analogues, cf. par ex. Nyrop, Grammaire historique de la langue française, t. I, 3^{me} éd., Copenhague 1914, p. 261.

serait un o représentant soit o bref, soit o long ou u bref latins?

Le mot celtique bitu, avec i bref, se présente immédiatement à l'esprit. C'est un bit u, * bit u - s au nominatif, que d'Arbois de Jubainville et après lui Holder rapprochent de d'ancien irlandais bith, de l'ancien breton *bit, de l'ancien cymrique bit, byt, du gallois by-d: ces savants attribuent à ce bitu le sens de « monde »; mais le mot, dans des composés tels que Bitu-riges, Bitu-daga aurait, d'après d'Arbois de Jubainville, comme premier terme indéclinable, la valeur de «éternellement, toujours», de sorte que Bituriges signifierait « toujours rois », qu'un ancien irlandais bith-lan, remontant à un * b i t u - l a n o s aurait le sens de «toujours plein», pour ne citer que ces exemples. Je sais bien que M. Thurneysen, et après lui M. Meyer-Lübke 2, traduisent autrement Bituriges, et qu'ils lui donnent le sens de « rois du monde »; mais le problème, je pense, n'a pas encore été résolu de façon définitive, et le sens de b i t u -, dans tous les composés où il se trouve, n'a pas été établi avec une certitude absolue.

Quand au second terme du composé qui aurait formé Biordaz, on pourrait songer à un autre mot celtique: à redo-avec e long, qui a le sens de « coureur »: on le retrouve dans E por e dorix qui, à en croire d'Arbois de Jubainville, aurait le sens de « roi de la course des chevaux, roi de ceux qui voyagent en chars attelés de chevaux » et, d'après Ernault, de « chef des cavaliers 3 ». Le nom de la Biordaz, en un mot, serait un composé B i tu-reda, accentué sur la deuxième syllabe: et de même que le composé B i turiges, accentué sur la deuxième lui aussi,

¹ Holder, op. cit., t. II, col. 431.

² W. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, Bd. CXLIII, 2. Abh., p. 44.

³ Holder, op cit., t. I, col. 1452.

a donné Beourges en vieux français ¹ et Bourges en français moderne, ainsi B i t u r e d a aurait donné * Beurda, puis Biurda — attesté, nous l'avons vu, au XII^{me} siècle —, Biorda(z) enfin, suivant en cela l'exemple de * r e t u n d u qui est devenu reond en vieux français, rond en français moderne, mais ryon en patois fribourgeois.

6. Bibera.

La Bibera, ou Biberen, est un gros ruisseau de 23 kilomètres de longueur, qui a sa source à 580 m. d'altitude, près du village de Courtaman; il coule d'abord du sud au nord, en traversant les localités de Liebistorf et d'Ulmitz; entre le hameau de Biberen et la plaine du Seeland, sur un parcours de quatre kilomètres, il sert de limite aux cantons de Fribourg et de Berne. Depuis Chiètres, la Bibera se dirige, en passant par les grands marais, vers le lac de Morat où autrefois elle se jetait: mais, depuis 1878, un canal conduit une bonne partie de ses eaux directement dans le canal de la Broye, qui unit les deux lacs de Morat et de Neuchâtel.

Le nom actuel, officiel, est évidemment le nom allemand du cours d'eau; à Cressier, dans le patois local, on l'appelle toutefois la bèvrena. C'est là la forme traditionnelle que l'on retrouve dans une mention de 1442: « supra aquam dictam Bevrena ² », dans une graphie Bevrona de la même année ³, et, en 1445, dans un texte français, « vers le mullin de la Bibrina ⁴ », forme toutefois à moitié calquée sur la dénomination allemande. Mais la forme la plus ancienne que j'en connaisse, et qui est d'une antiquité respectable — la Bibera est, je pense, le cours d'eau fribourgeois

¹ Cf. en particulier A. Meillet, Bulletin de la Société de linguistique, 1927, p. 124.

² Welti, Das Stadtrecht von Murten, Sammlung schweizerischer Rechtsquellen, sér. IX, vol. I, Arau, 1925, p. 213.

³ Welti, op. cit., p. 214, note 1.

⁴ A.E.F., Compte des trésoriers, nº 85 non folioté.

dont la mention dans un texte remonte le plus haut —, est allemande. Le 6 avril 961, en effet, par acte daté de Lausanne, Conrad, roi de Bourgogne, donnait au prieuré de Payerne, entre autres, une dîme à Champagny, ainsi que le ruisseau de la Bibera, de Champagny à son débouché dans le lac de Morat: « atque cursum que eius portas ante currit cujus nomen Bibruna, a supradicto Hempinnacho usque in introitu Muratensis laci¹».

Cette forme Bibruna, dont la finale -una rappelle la forme Sanuna de 1079 ² pour la Sarine — cette finale -una germanique est d'ailleurs l'aboutissant normal du -o n a celtique ³ —, forme qui se trouve dans un texte d'origine germanique ⁴, laisse entrevoir l'étymon: le nom de la Bibera remonte à un Bebrona ou Bebrona, dérivé du gaulois bebros « castor », que l'on retrouve dans le gaélique beabhar, l'ancien cornique befer par exemple ⁵, et ce bebros a servi, tel quel, à désigner les Bièvre, nom porté par cinq cours d'eau au moins en France ⁶.

C'est à un Bebronna, ou à un Bebrona également que remontent les noms des cours d'eau suivants:

¹ Fontes rerum bernensium, t. I, Berne 1883, p. 276. Tandis que dans cet ouvrage le texte en question est publié d'après l'original qui existe à Lausanne, les Historiae patriae monumenta, t. II Chartarum, col. 32, le donnent d'après une copie authentique du XIV^{me} siècle conservée aux Archives royales de Turin. Le texte, d'ailleurs, en ce qui concerne le passage qui nous intéresse, est presque identique: la copie de Turin a seulement Chempinna-cho au lieu du Hempinnacho de l'original.

² Cf., pour les formes anciennes du nom de la Sarine, E. MURET, De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie, Romania, t. XXVII (1908), p. 563.

³ Cf. J.-U. Hubschmied, art. cit., p. 187, note 2.

⁴ La forme de 1079 se trouve dans Zeerleder, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, t. I, Berne 1853, p. 45.

⁵ Cf. Holder, op. cit., t. I, col. 363 et t. III, col. 820, et Dottin, La langue gauloise, p. 232.

⁶ Sur ces noms, et les formes anciennes, cf. R. de Félice, Essai sur l'onomastique des rivières de France, Thèse de Paris 1907-08, Paris 1906, p. 96.

Brevenne, affluent de l'Azergue (département du Rhône), appelée Bebronna au XI^{me} siècle;

Brévonne, affluent de la Voire (département de l'Aube), Bevronna en 1177.

Beuvronne, affluent de la Marne (département de Seine-et-Marne);

Brevonne, rivière du Luxembourg belge 1.

Les noms qui suivent:

Beuvron, affluent de la Dives (département du Calvados); Beuvron, affluent de l'Yonne (département de la Nièvre);

Beuvron, affluent de la Sélune (départements de l'Ile-et-Vilaine et de la Manche);

Beuvron, affluent de la Loire (départements du Cher, du Loiret et du Loir-et-Cher);

Brevon, affluent de la Drance (Haute-Savoie);

Brevon, affluent de la Seine (Côte-d'Or), Brevon en 1161, Bevrons en 1181²

remontent à un Bebr-on-ou Bebr-ono-, forme masculine correspondant aux féminins cités plus haut: Longnon³ cite le cas enfin du *Brevon* du département de l'Ain, affluent de l'Albarine, dont la source, dans la *Vita sancti Domitiani* qui date du VII^{me} siècle, est appelée *Bebrona*: au nom féminin de la source correspond la forme masculine du nom de la rivière.

On peut ajouter ici le nom de *Brevogne*, affluent de la Vire (Calvados) qui, au lieu de la finale - o n a, a - o n i a: c'est une variante analogue à celle dont j'ai parlé plus haut à propos de la Sautagne.

Le nom de la *Bibera*, de la *bèvrena* si l'on préfère la forme franco-provençale, en un mot, est loin d'être un isolé: il est étroitement parent, au contraire, de quantité de ter-

¹ A. Longnon, Les noms de lieu de la France, fasc. 1, Paris 1920, p. 54.

² A. Roserot, Dictionnaire topographique du département de la Côte d'Or, Paris 1924, p. 60.

³ A. Longnon, op. cit., p. 55. Cf. E. Philipon, Dictionnaire topographique du département de l'Ain, p. 66.

mes hydronymiques de France 1, qui tous nous ramènent peut-être, si l'on veut donner une signification matérielle à notre hydronyme, à une époque où les castors étaient nombreux encore sur les rives de nos cours d'eau: B e b r o n a signifierait en ce cas la «rivière des castors». Mais, de même que l'a dit récemment M. J.-U. Hubschmied en parlant de l'Aar, A r u r a, qui serait «l'aigle femelle 2», on pourrait voir en Bibera une idée plus religieuse, plus mythologique, plus idéale: ce serait — et je crois que c'est là la vraie explication du mot — le «cours d'eau habité par le Castor», animal démonisé.

7. Sur les noms de cours d'eau fribourgeois en alb-.

Le thème a l b a, suivi ou non de suffixe, a servi à dénommer en France une grande quantité de cours d'eau Pris tel quel, nous le rencontrons dans les noms — pour ne citer que ceux-là — de l'Aube, affluent de la Seine, fluvius Alba en 877 ³, de l'Aube, torrenticule de l'Aveyron, affluent de l'Orb, de l'Aube, petite rivière des Ardennes, qui se jette dans le Thon à Hannapes, de l'Albe, cours d'eau de Meurthe-et-Moselle, affluent de la Vezouze. Les Aubelte sont évidemment des diminutifs en - i t t a de ce même a l b a: signalons l'Aubelte ou Petite-Aube de la Côte-d'Or, affluent de l'Aube, l'Aubette de Magny, ruisseau des départements de l'Oise et de la Seine-et-Oise, qui se jette dans l'Epte, l'Aubette de Meulan, qui se perd dans la Seine à Meulan, l'Aubette rouennaise du département de la Seine-Inférieure, affluent également de la Seine. A cette catégo-

¹ Je ne sais pas pourquoi M. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, 3^{me} éd., Paris 1914, p. 112 et p. 113, note 2, fait des Bièvres une des caractéristiques de la toponymie ligure.

² Cf. le compte-rendu de sa conférence Gallische Flussnamen und Götter in unserem Lande, Neue Zürcher Zeitung, n° du 29 janvier 1928, 2^{me} éd. du dimanche, n° 164, p. 6.

³ Cf. A. Longnon, Dictionnaire topographique du département de la Marne, Paris 1891, p. 8.

rie doit se rattacher le nom de l'Aubetin, ruisseau des départements de la Marne et de Seine-et-Marne, affluent du Grand-Morin: ce ruisseau qui s'est appelé fluvius Alba au VIIme siècle, Albeta en 1213, Aubetain en 1231 1, a un nom qui s'explique évidemment par un accusatif - a n e m de la déclinaison d'origine germanique en -a, -an em, appliquée si souvent aux noms de cours d'eau. Cet Albitt a n e m n'est d'ailleurs pas isolé: nous le retrouvons, ainsi que l'a démontré M. Ant. Thomas, dans deux noms de rivière du sud-est de la France, soit dans celui de l'Herbetan affluent du Guiers-Vif (Isère), appelé agua Albeta et agua que vocatur Arbeta en 1314: le changement de lb en rb n'est pas rare en Dauphiné 2; et l'Hérétang, ruisseau qui se jette dans le Guiers-Mort, paraît lui aussi avoir souvent été désigné par le même nom que l'Herbetan, puisqu'on retrouve les dénominations Albeta en 1139, rivus de Albeta en 1308, riveria d'Albetan en 13333, pour ne citer que ces quelques exemples. Ce n'est qu'au XVIIme siècle que Leyretan, soit « petite Loire », a pris définitivement le dessus sur Albetan « petite Aube ». — Au moyen du diminutif - i n u, on a formé le nom de l'Aubin, ruisseau des Basses-Pyrénées, qui se jette dans le Luy de Béarn, et au moyen d'un suffixe - e t u, différent du diminutif - i t t u dont il a été question tout à l'heure, suffixe - et u que l'on retrouve dans d'autres noms propres d'origine gauloise 4, celui de l'Aubois, appelé Albeta dans un texte hagiographique du VIIme siècle — sans doute pour * Albetu —, affluent de gauche de la Loire 5.

¹ Ant. Thomas, Les noms de rivière et la déclinaison féminine d'origine germanique, Romania, t. XXII (1893), p. 493.

² Cf. E. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge, Paris et Lyon 1892, p. 337.

³ A Thomas, art. cit., p. 500.

⁴ Cf. Holder, op. cit., t. I., col. 1480.

⁵ A. VINCENT, art. cit., p. 58 (voir plus haut, à propos du Glaney), et Holder, op. cit., t. I, col. 79-80.

Au moven du suffixe - o n a dont il a déjà été si souvent question, et qui est si fréquent dans l'hydronymie gauloise 1 et dans les noms de déesses 2, on a formé le nom Alb-ona, qui est à la base des noms de l'Aubonne, ruisseau du Pas-de-Calais, et de l'Arbonne, torrent de la Savoie, affluent de l'Isère. Un autre suffixe, - a n a, suffixe diminutif peut-être 3, se retrouve dans Alb-ana, qui a donné Albane, ruisseau de la Côte-d'Or, affluent de la Bèze, Albanna en 1278 4; Albane, torrent de la Savoie, qui se jette dans la Leysse, près de Chambéry, et qui reçoit un affluent, l'Albanette. Dans le nom de l'Albenche, petit torrent de la Savoie qui se perd dans la Deisse, nous trouvons un suffixe - in ca probablement: le thème Albse rencontre ici dans le nom du territoire que la rivière arrose, l'Albanais, nom dérivé lui-même du nom de lieu Albens, l'Albinnum romain 5; dans celui d'Aubance au contraire, porté par une riviérette de Maine-et-Loire, affluent du Louet, nous avons affaire à un Alb-antia sans doute.

C'est ce même thème A l b - , développé en A l b - a r - suivi d'un suffixe, qui explique le nom de l'*Aubaron*, source du département du Gard, qui répond à un A l b - a r - o n o, et le nom de l'*Albarine*, affluent de l'Ain, aqua que dicitur Albarona en 1096 6, qui se ramène à un étymon A l b - a r - o n a: j'ai eu plus d'une fois déjà l'occasion de parler de

¹ Holder, op. cit., t. II, col. 859.

² Holder, op. cit., t. II, col. 858-859. La remarque que cette même finale se retrouve dans ces deux catégories de noms a été faite par M. J.-U. Hubschmied, art. cit., p. 187, note 2.

³ Sur ce suffixe, cf. Holder, op. cit., t. I, col. 134, et t. III, col. 602.

⁴ A. Roserot, op. cit., p. 5.

⁵ E. MURET, art. cit., p. 557. Pour les formes anciennes d'Albens et d'Albanais, cf. Holder, op. cit., t. I, col. 82.

⁶ E. Philipon, op. cit., p. 5.

la confusion des suffixes - i n a et - o n a en franco-provençal¹.

C'est enfin à ce thème A l b - encore, développé cette fois en A l b - i - o, que remonte le nom de l'Aujon, rivière de la Haute-Marne, affluent de l'Aube à Clairvaux.

¹ Cf. par exemple *Minnodunum*, *Moudon et Eburodunum*, *Yverdon*, Revue celtique, vol. XLIV (1927), pp. 325-326.